

IV. Une France du vivre ensemble

34- La jeunesse

Un plan ambitieux doit être mis en place pour accompagner la jeunesse depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion stable dans la vie active, et non se limiter aux seuls 16-25 ans comme l'ont fait les plans mis en œuvre jusqu'à présent. Les premières années de la vie sont déterminantes dans la **préparation à l'autonomie**, dans l'éveil à la créativité, tout comme dans l'**acquisition du goût d'apprendre et d'entreprendre**.

Il convient de développer l'activité universelle qui consiste à **mobiliser les jeunes pour des actions civiles ou humanitaires** en France, en Europe ou dans les pays en voie de développement pour aider les personnes âgées, effectuer la surveillance dans les écoles... Un soutien particulier doit être apporté aux jeunes en situation de grande précarité.

Il faut élever nos enfants en leur transmettant la connaissance du passé, le moyen d'expression et de pensée qu'est la langue, le goût de l'originalité, de la création, de la compréhension de l'autre, il faut les accompagner dans les moments de transition. Mais il faut aussi les émanciper de ce que nous leur transmettons.

Nous devons accompagner les jeunes afin qu'ils affrontent un avenir, certes incertain, mais dont on peut lever les ombres si l'essentiel est fait selon les urgences et les méthodes que nous préconisons. C'est donc dès maintenant qu'il faut s'attaquer à **alléger le poids de la dette**, à empêcher qu'elle ne tombe sur leurs épaules, à résoudre les problèmes de charges, à leur **ouvrir des emplois**, à freiner le réchauffement climatique.